



PRÉFET DE MAYOTTE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Le préfet communique

Dzaoudzi, le 24 mai 2020

Une nouvelle étape dans le processus de desserrement des contraintes

Le préfet de Mayotte, Jean-François COLOMBET, Délégué du Gouvernement tient, une nouvelle fois, à saluer les efforts des Mahorais, acteurs de leur propre sécurité, et se félicite du port quasi-généralisé du masque alternatif.

La semaine du 25 mai va marquer une nouvelle étape dans le processus de desserrement des contraintes et dans laquelle, plus que jamais, chacun devra continuer à faire preuve de responsabilité et de sens du civisme.

Ainsi à compter de la semaine prochaine, quelques écoles, en nombre très limité, ré-ouvriront leurs portes aux élèves, après avoir démontré leur capacité à respecter des prescriptions émises par les autorités sanitaires qui reposent sur 4 principes :

- le maintien de la distanciation physique
- l'application des gestes barrières
- la limitation du brassage des élèves
- le nettoyage et la désinfection des locaux et matériels

D'autres mesures visant à desserrer les contraintes, seront annoncées dans le courant de la semaine prochaine, et seront portées à la connaissance des Mahorais.

Le préfet rappelle qu'au regard de l'incertitude de l'évolution épidémique, le maintien provisoire des mesures de couvre-feu, la suspension des vols commerciaux, l'interdiction de fréquenter les espaces sportifs, les bars et les restaurants, la fermeture de certains services accueillant massivement du public, sont toujours en vigueur.

L'ensemble de ces mesures sont susceptibles d'être révisées en fonction de l'évolution épidémique à Mayotte.

Le virus Covid 19 circule encore à Mayotte : individuellement et collectivement, nous pouvons limiter l'impact de la maladie très efficacement à l'approche de cette nouvelle étape : sa réussite étape dépendra du respect scrupuleux des mesures sanitaires, désormais connues de tous. Poursuivons les efforts !